



DEVENIR MAITRE D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE ARTISANALE



GÉRER ET
ANIMER SON ÉQUIPE

PROGRAMME

JOUR 1

1. Les obligations de l'employeur :

- les obligations à l'embauche
- l'affichage obligatoire
- la durée du travail et les temps de repos
- les congés
- les conventions collectives

2. Les contrats de travail :

- les éléments constitutifs du contrat de travail : mentions obligatoires et clauses particulières
- le CDI
- les cas de recours aux CDD
- le contrat de chantier
- la période d'essai

JOUR 2

3. La formation professionnelle :

- le plan de formation et les financements
- le Compte Personnel de Formation
- l'entretien professionnel obligatoire

4. La santé et la sécurité au travail :

- les conditions de travail et les risques professionnels
- le Document Unique
- le bien-être au travail

5. Le management :

- la notion de compétences et l'écart de performance
- l'organigramme et les fiches de poste
- la communication et la motivation de l'équipe



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'échanges, d'apports théoriques, de travaux en sous-groupes

Méthodes interactives en groupe et sous-groupes, supervisées par l'intervenant

ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

Questionnaire de satisfaction en fin de stage